

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE PETITE RÉPARATION NAVALE

BRESTPORT MARINE SERVICES

BILAN DE LA CONCERTATION

28 MAI > 30 JUIN 2025

Sommaire

- 1. Les éléments clés à retenir**
- 2. Rappel du projet soumis à la concertation**
- 3. Le dispositif de concertation**
 - Préparation de la concertation (étude de contexte)
 - Les modalités de la concertation :
 - le dispositif d'information
 - le dispositif d'expression
- 4. La participation en chiffres**
- 5. La synthèse de la participation**
- 6. La suite de la concertation**



01.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PARTICIPATION

78 PERSONNES RENCONTRÉES

6 HEURES D'ÉCHANGES

94 CONTRIBUTIONS

4 THÉMATIQUES FORTES

- Un projet de développement économique soutenu et reconnu
- Une sensibilité importante aux évolutions du paysage
- Des questionnements et propositions sur la mobilité et le stationnement
- Le cadre de vie : un élément fondamental à prendre en compte



02.

RAPPEL DU PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

Développer le port de services : un axe stratégique

5 PROJETS STRATÉGIQUES RÉPARTIS SUR L'EMPRISE DU PORT

Consolider les activités historiques et préparer les mutations

Développer les nouvelles opportunités et réussir les transitions

1. Le port de service, autour d'un nouvel élévateur à bateaux de 650 tonnes et une capacité d'accueil des navires de taille moyenne sur pontons et l'accès à la mer pour des acteurs industriels des transitions énergétiques ou écologiques.

2. La plateforme multimodale et logistique, intégrée au RTE-T consolidant l'activité autour de ses deux métiers prépondérants de Matières Premières Agricoles et des conteneurs, s'inscrivant dans une logistique plus décarbonée avec le rail, les lignes maritimes décarbonées et les produits biologiques.



3. La réparation navale durable, autour des deux Formes 2 et 3, avec des outillages uniques en Europe, clés de voûtes de l'activité du port de Brest mais, de plus de cinquante ans et nécessitant de s'inscrire dans une modernisation durable.

4. Le service des carburants, avec son quai dédié, devant opérer une mutation pour passer des hydrocarbures routiers à des carburants moins carbonés (Bio-GNL, H2, etc.).

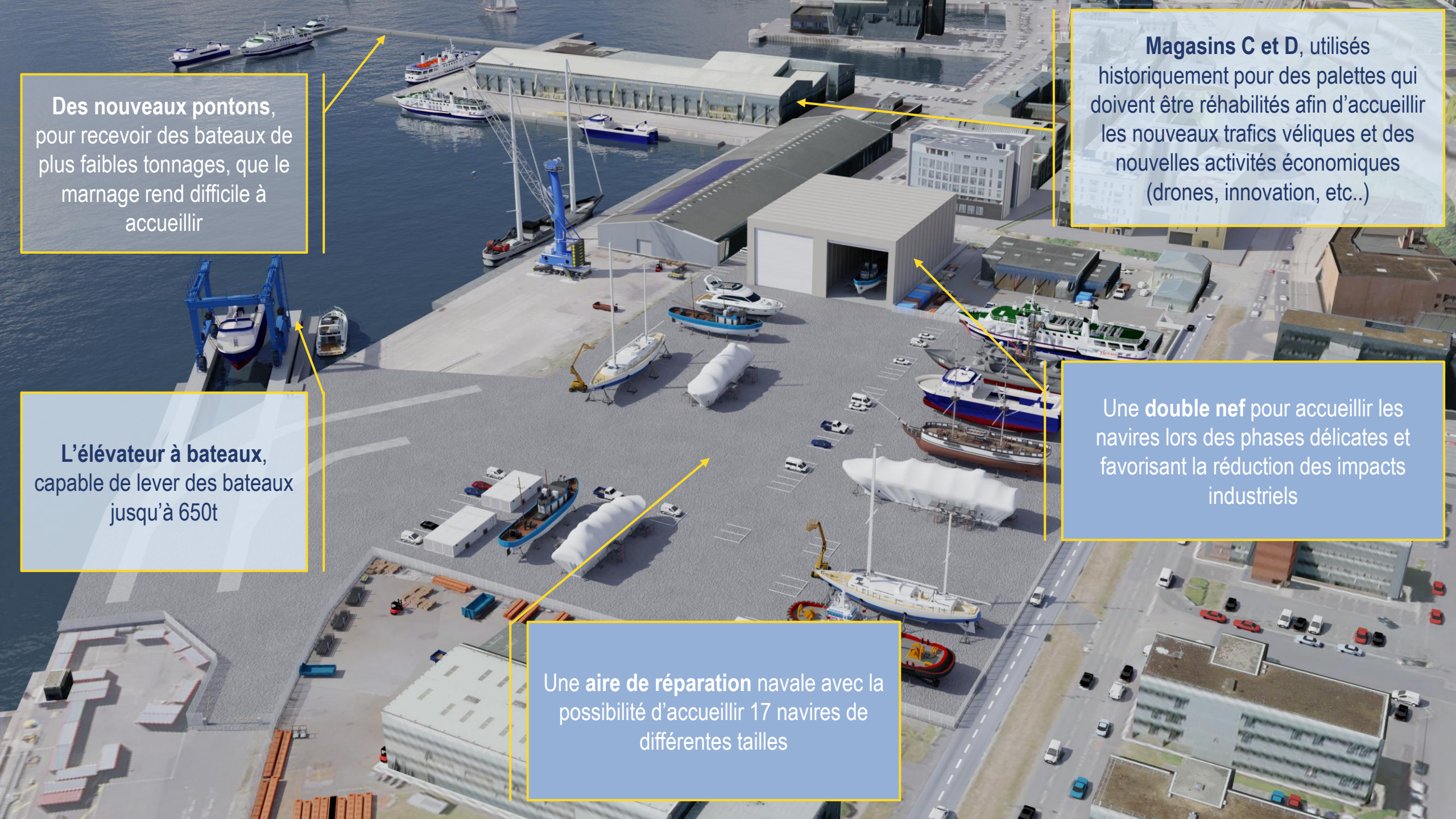
5. L'accueil des EMR, sur le nouveau polder, plateforme de souveraineté énergétique nationale, capable de répondre aux enjeux industriels de l'assemblage des flotteurs, tout en s'inscrivant dans une démarche plus large des industries décarbonées et une logique de coopération portuaire.

Le projet soumis à la concertation

Le projet BrestPort Marine Services repose sur quatre actions principales :

- La création d'une aire de carénage de 32 000 m² comprenant l'installation d'une darse avec un élévateur à bateaux de 650 tonnes de capacité et la construction d'une double nef de 20 mètres de hauteur et 2 000 m² de superficie.
- L'installation de pontons dans le bassin n°5 pour augmenter sa capacité d'accueil (réparation navale, navires de service, navires en lien avec les entreprises portuaires).
- La rénovation des magasins C et D permettant de conforter les activités de stockage existantes et d'accueillir des activités portuaires innovantes.
- La connexion électrique des bateaux à quai.





Des nouveaux pontons, pour recevoir des bateaux de plus faibles tonnages, que le marnage rend difficile à accueillir

Magasins C et D, utilisés historiquement pour des palettes qui doivent être réhabilités afin d'accueillir les nouveaux trafics véliques et des nouvelles activités économiques (drones, innovation, etc..)

L'élévateur à bateaux, capable de lever des bateaux jusqu'à 650t

Une double nef pour accueillir les navires lors des phases délicates et favorisant la réduction des impacts industriels

Une aire de réparation navale avec la possibilité d'accueillir 17 navires de différentes tailles



03.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

La préparation de la concertation

Les objectifs de la concertation

La **concertation volontaire** organisée par BrestPort est une démarche de dialogue et d'information qui vise à instituer un échange avec le public en amont de la phase de conception du projet, de manière à l'associer à son élaboration.

Elle permet de présenter les enjeux et les objectifs du projet, de répondre aux questions posées et de recueillir les avis et propositions du public et des acteurs du territoire.

Elle a également pour objectif de renforcer le lien entre le port et son environnement humain. A ce titre, la concertation menée a permis de partager les principaux enjeux et défis que BrestPort doit relever dans les prochaines années.

La démarche de dialogue est appelée à se poursuivre, au travers d'autres initiatives portées par BrestPort.

Une **première phase d'échanges avec des acteurs** du territoire, en amont de la concertation publique, s'est déroulée de mars à mai 2025 afin de les informer, de recueillir leur vision du projet et leur positionnement. Ces rencontres, assurées par l'agence MD Conseil & associés, ont permis d'identifier les acteurs susceptibles de prendre part à la démarche de concertation, et d'éclairer le maître d'ouvrage sur les attentes des différents publics vis-à-vis du projet.

Des acteurs portuaires et institutionnels, tout comme des représentants d'activités économiques et culturelles en lisière du port ont été rencontrés, ainsi qu'une association de riverains.

Cela a permis de mettre en évidence un soutien global à ce projet portuaire, et de relever des points d'attention portant en particulier sur les aspects d'impact pour la vie quotidienne et le paysage. Ces éléments ont fait l'objet d'une attention particulière lors de la concertation.

Le déroulement de la concertation : l'information

L'information du public

- **Le dossier de concertation** décrivant le projet, ses enjeux, ses impacts et les mesures de compensation associées.
- **Un flyer** pour informer sur le projet, et sur les dates et les modalités de la concertation, et distribué dans les boîtes aux lettres des riverains situés dans le périmètre du projet.. **La distribution du flyer a été l'occasion de premiers échanges avec des riverains et commerçants du secteur.**
- **Une affiche** pour informer sur les dates et les modalités de la concertation et mise en place aux abords de voirie dans le périmètre du projet.
- **Le site internet** dédié à la concertation sur le projet concertation-5emebassin.bzh, accessible également à partir du site internet de BrestPort. Outre les informations du présent document, ce site rassemble tous les autres documents utiles à la concertation préalable, produits avant ou après celle-ci, comme les comptes rendus des réunions.
- **Un communiqué de presse** pour informer sur les dates et les modalités de la concertation.

Carénage, élévateur, bureaux... : cinq choses à savoir sur les projets au port de Brest, autour du bassin numéro 5

Article réservé aux abonnés

Par David Cormier
Le 28 mai 2025 à 19h04

Une partie importante du port de commerce de Brest sera revue bientôt : le vieux projet d'élévateur, par exemple, va aboutir. Une concertation est lancée. Début des travaux dans un an, mise en service à l'automne 2027.



Extrait d'un article du Télégramme de Brest du 28 mai 2025

Le déroulement de la concertation : l'expression

Le dispositif d'expression du public

- **Une réunion publique** qui a permis de recueillir les avis, remarques et points de vue du public.
 - ↳ Participation de 50 personnes (riverains, associations, techniciens, acteurs socio-économiques)
- **Une balade urbaine commentée** permettant aux participants de prendre la mesure des enjeux du projet sur le terrain et d'échanger avec la maîtrise d'ouvrage.
 - ↳ Participation de 20 personnes (riverains, associations, acteurs socio-économiques)



- **Un atelier de concertation** qui a offert aux participants un espace pour échanger de vive voix avec le maître d'ouvrage autour des thèmes suivants :
 - Exploiter une aire de carénage en interface de la ville et du port
 - Comment mettre en valeur une activité d'aire de carénage
 - ↳ Participation de 8 personnes (riverains, acteurs socio-économiques)
- **Le formulaire sur le site internet** dédié à la concertation sur le projet pour déposer une contribution : concertation-5emebassin.bzh
 - ↳ 19 contributions déposées sur le formulaire en ligne
- **Un registre d'expression papier** disponible avec le dossier de concertation au siège de BrestPort.



04.

LA PARTICIPATION EN CHIFFRES

94

CONTRIBUTIONS

6

HEURES D'ÉCHANGE

78

**PERSONNES
RENCONTRÉES**

Le bilan quantitatif de la concertation

Précisions méthodologiques

L'ensemble des contributions a été relevé quel que soit le moyen d'expression utilisé.

Le nombre d'expressions (114) est supérieur à celui des contributions (94) car une contribution pouvait porter sur plusieurs thèmes différents.

Les personnes rencontrées

78 personnes ont été rencontrées lors des différents événements participatifs organisés par BrestPort dans le cadre de la concertation.

A noter : lors de l'atelier, de nombreux **échanges directs** entre des voisins du projet et des industriels intéressés par le développement de l'aire ont été enregistrés.

Le bilan quantitatif des contributions et avis reçus

- **19 contributions ont été émises via le registre numérique** sur le site internet dédié à la concertation sur le projet pour déposer une contribution : concertation-5emebassin.bzh
- **20 interventions** orales du public ont été constatées lors de la réunion publique
- **11 questions et remarques** ont été formulées lors de la balade urbaine
- **44 questions et contributions** ont été émises pendant l'atelier
- Aucune contribution n'a été apportée sur le registre papier mis à disposition au siège de BrestPort.



05.

LA SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION

La synthèse de la participation

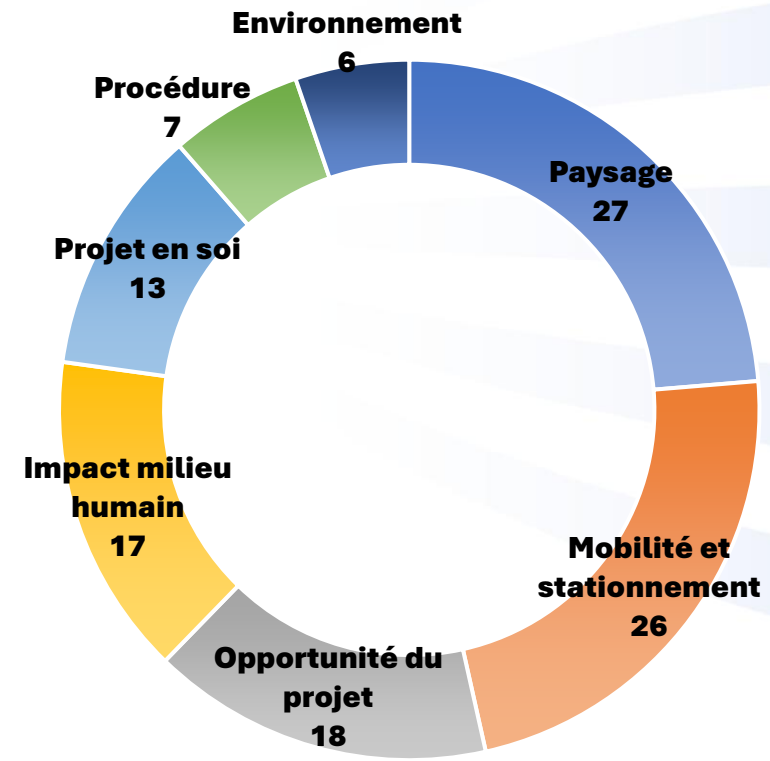
20 % des contributions ont émis un positionnement par rapport au projet dans sa globalité.

Position sur le projet	Nombre de contributions
Pour	13
Avec réserve	4
Contre	2

Le reste des contributions correspond principalement à des questions posées à la maîtrise d'ouvrage, à des positionnements sur une partie du projet ou à des propositions d'amélioration du projet.

L'ensemble des enjeux sur chacune des thématiques, tels qu'ils ressortent de La concertation, sera décrit dans cette partie. La synthèse présentée ci-après vise à dresser un panorama le plus fidèle possible des avis et questionnements émis par l'ensemble des participants, quelles que soient les modalités par lesquelles ils ont été transmis à BrestPort durant la période de concertation.

Nombre d'expressions recensées par thématiques



Le paysage : 27 expressions

La nef, un marqueur du projet

Le **positionnement**, la **configuration** (présence de bureaux), l'**alignement** et la **hauteur** de la nef suscitent de nombreuses **remarques**, parfois appuyées, en particulier de la part des riverains **attachés à la qualité de leur vue sur mer**.

Certains proposent de l'implanter plus à l'est de l'aire afin de mieux **préserver le cadre de vie**, tout en **regroupant les bâtiments industriels** (vers Piriou) et en confortant la **vocation résidentielle et tertiaire** du secteur de la rue des Colonies. D'autres considèrent au contraire que l'implantation actuelle permet de maintenir des **perspectives vers la mer** au travers de l'aire de carénage.

La **qualité architecturale** apparaît comme un **enjeu fort** du projet. Si la taille du bâtiment est parfois jugée **trop importante**, elle est aussi perçue comme une **opportunité**, suscitant des **propositions constructives** : exigence de qualité architecturale, usage de **matériaux comme le bois**, intégration de **transparences** pour valoriser l'activité, ou encore **création d'une fresque**. La nef devra ainsi être pensée à la fois dans sa **perception de proximité** et dans les **vues lointaines**.

Certains contributeurs suggèrent de prolonger la dynamique des **fresques murales** du quartier portuaire, que ce soit sur les bâtiments du projet ou en bordure de l'aire.

La **végétalisation** des abords du site est également proposée pour renforcer l'**intégration paysagère** du projet et limiter l'effet « **îlot de chaleur** ».

Enfin, plusieurs questions concernent la **configuration future des magasins C et D**, notamment leur **hauteur**.

A-t-il été envisagé de placer la nef au plus près de l'élévateur ?

La réponse de BrestPort

La **localisation et la configuration de la nef** ont fait l'objet de nombreuses études car il faut prendre en compte le respect des perspectives, son intégration dans le grand paysage tout comme celui du voisinage et les conditions d'exploitation. Cela a impliqué également des réunions avec les autorités chargées de l'urbanisme et du paysage, qui estiment préférable de maintenir l'alignement de la nef avec les bâtiments de hauteur similaire. A ce stade, cette proposition semble la plus appropriée au regard de ces contraintes, et de la compatibilité avec des conditions d'exploitation acceptables, bien que, contrairement à l'objectif initial, l'élévateur à bateaux ne puisse pas pénétrer dans une nef de 20 mètres de hauteur (16 mètres utiles).

Concernant la **qualité architecturale**, le projet fera l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre. Il sera également soumis au respect d'une charte architecturale et paysagère qui va dorénavant s'appliquer à l'ensemble des projets implantés sur le territoire du port.

Le projet se situe dans un environnement fortement marqué par des fresques (Carène, Grand Large...) et des graffs. BrestPort prend en compte cette dimension et fera des propositions en lien avec le projet.

La question de la végétalisation fait également partie des réflexions, qui doivent intégrer la compatibilité avec une exploitation sécurisée.

Le magasin D restera dans son format actuel en hauteur. Davantage de modifications pourront être réalisées pour le magasin C, destiné aux activités innovantes (drones marins...) mais à ce stade du projet, les éléments ne sont pas encore entièrement définis.

La mobilité et le stationnement: 26 expressions

Des inquiétudes et des propositions pour la mobilité

Ce sujet a fait l'objet de nombreuses questions, en particulier concernant le report du trafic transitant actuellement par la rue de Madagascar.

Plusieurs contributeurs font part de leur **vigilance liée au report probable du trafic** dans la rue des Colonies, ce qui concentrerait les nuisances (sonores, pollution) et impacterait la sécurité. Les encombrements fréquents de la rue de l'Elorn, qui ne leur semble donc pas une solution de report, renforcent l'inquiétude de certains. Enfin, il est fait référence au comportement de certains automobilistes dans le quartier, pratiquant des « rodéos urbains ».

Il est suggéré de trouver une solution permettant de réserver l'accès de la rue des Colonies aux riverains et industriels du site. Il est également mis en avant la nécessité que les camions ne se « perdent pas » dans la rue des Colonies, ce qui arrive déjà.

Le projet est également considéré par certains comme une **opportunité** pour développer les mobilités actives : création de trottoirs rue de l'Elorn, séparation des flux cyclistes/piétons. Cela contribuerait à faire de cet espace un lieu de balade.

Un nouveau projet de circulation au port, limitant le trafic, la vitesse de circulation et favorisant d'autres mobilités, serait un atout pour le développement de cette zone.

Le stationnement : une question plus large que le périmètre du projet

Le stationnement a suscité de nombreuses remarques qui dépassent le seul périmètre du projet. Plusieurs contributeurs soulignent que le parking Arkéa est souvent complet et que la rue des Colonies accueille déjà un stationnement dense, parfois sur trottoirs. Ils expriment donc une forte attente quant à la disponibilité future des places. Comme l'a noté l'un des contributeurs, le projet pourrait même avoir tendance à faire disparaître certaines places existantes.

À l'inverse, un autre contributeur a relevé que la création annoncée d'un parking silo à proximité pouvait être perçue comme une opportunité pour réduire la circulation automobile dans le quartier.

Sur l'aire de carénage, des remarques portent sur le nombre de places prévues et sur la bonne cohabitation avec les engins de maintenance. Enfin, un contributeur a insisté sur l'importance de réserver des places aux entreprises dans l'enceinte du projet et de prévoir un sas à l'entrée, afin de limiter l'impact sur la circulation et le stationnement extérieur.

Déjà aujourd'hui, le parking Arkéa est complet et la rue des Colonies est occupée par des véhicules garés sur le trottoir.

La mobilité et le stationnement

La réponse de BrestPort

Les questions de circulation et de stationnement font l'objet d'un travail approfondi mené avec Brest Métropole et Brest Métropole Aménagement. Des mesures de trafic ont été réalisées en mai et juin 2025 dans l'aire d'étude.

Concernant la circulation, les échanges ont mis en évidence que certaines difficultés préexistantes (respect du code de la route, orientation des camions) caractérisent déjà le secteur. Ces retours de la concertation sont essentiels pour nourrir la réflexion sur les solutions à apporter.

Le périmètre est par ailleurs déjà marqué par une forte pression de stationnement, liée à la diversité des usages (hôtels, restaurants, services de proximité, riverains, industriels). Le projet s'inscrit donc dans un contexte déjà contraint. Son impact restera mesuré au regard de la situation actuelle, mais il constitue surtout une opportunité pour renforcer une approche globale et organisée du stationnement dans ce secteur de la ville.

Le projet constitue, aux yeux des acteurs en responsabilité de ces thématiques, un levier et une opportunité d'apporter des réponses structurées aux questions de stationnement et de circulation, dans l'objectif de fluidifier l'organisation locale..

Les mobilités actives occupent une place importante dans les échanges : les participants ont exprimé leur souhait de disposer d'espaces sécurisés pour se déplacer à pied ou à vélo, tout en bénéficiant d'une vue privilégiée sur les activités de l'aire

Sur l'aire de carénage, le stationnement fera l'objet d'une réglementation spécifique permettant de circuler et de travailler en toute sécurité. BrestPort estime que le nombre de places disponibles sur le site sera suffisant pour les besoins identifiés, d'autant que plusieurs entreprises actives sur l'aire disposent déjà de stationnements dans leurs propres enceintes.

L'intérêt économique du projet : 18 expressions

Un fort soutien

Ce thème fait **pratiquement l'unanimité** : la très grande majorité des contributions, y compris celles contenant des réserves ou des oppositions sur le contenu du projet, sont **favorables** au développement d'une activité de petite réparation navale.

Le dynamisme économique du territoire, le développement du port, la création d'emplois, la satisfaction d'une demande historique des acteurs portuaires font partie des arguments relevés. Il s'agit en outre pour certains de combler un manque et de créer des opportunités.

Il est fait référence à la SEBAC et au travail partenarial mené avec BrestPort qui permet de porter un « projet ambitieux, adapté au marché, et basé sur l'expertise et le savoir faire de chacun ». Par ailleurs, le chantier du Guip évoque une « nécessité vitale ».

La création de pontons fait l'objet d'une contribution positive mettant en avant sa complémentarité avec l'aire de réparation navale.

Quelques interrogations portent sur le nombre de personnes présentes sur le site, ainsi que sur le respect d'un équilibre entre les différentes activités portuaires surtout au vu d'une part de financement public importante.

La création de cette activité est une belle opportunité économique pour le port de Brest. C'est un projet enthousiasmant. J'ai cependant 3 remarques à formuler

La réponse de BrestPort

BrestPort Marine Services constitue un maillon essentiel de la stratégie de développement vertueux de BrestPort. Dans sa configuration actuelle, il prend en compte les besoins de la place portuaire et les contraintes liées au paysage et au respect de l'environnement en général. Au-delà de l'élévateur à bateaux, il s'agit de dynamiser l'ensemble du 5ème bassin.

Le travail partenarial avec la SEBAC, tout comme le dialogue initié à l'occasion de cette concertation, sont importants pour BrestPort. Le port est en effet un puissant levier de développement du territoire, et les échanges avec l'ensemble des parties prenantes représentent une opportunité de toujours s'améliorer.

Afin de respecter l'équilibre entre les activités, les 5 projets stratégiques de BrestPort ont été affectés chacun à l'espace physique qui leur était le plus adapté. Ainsi, le cinquième bassin n'est pas assez profond pour accueillir des porte-conteneurs. Par ailleurs, il est bien protégé, ce qui est favorable à l'accueil de bateaux en attente de réparation.

L'impact sur le milieu humain : 17 expressions

Une proximité à anticiper

L'installation d'une aire de réparation navale a amené en particulier les riverains à **s'interroger, voire s'inquiéter**, sur les conséquences de cette activité sur leur cadre de vie. Ainsi, on relève des questions sur les impacts liés aux activités industrielles, notamment sur les émissions chimiques (toxicité des peintures), de pollution de l'air, ou les nuisances sonores, en particulier lors des opérations de sablage. Néanmoins, le respect des règles environnementales et le faible impact constaté de l'activité Endel ont également été mis en avant par certains riverains.

La nef est perçue par certains comme un élément protecteur face aux nuisances, tandis que d'autres soulignent une vigilance particulière sur les travaux qui y seront réalisés (bruit et pollution).

Une question a été posée sur la possibilité du travail de nuit. Les industriels présents ont pu expliquer les contraintes liées aux horaires de nuit : coût, disponibilité de la main d'œuvre, gestion d'urgences uniquement.

Plusieurs contributeurs ont exprimé leur préoccupation quant à l'impact potentiel du projet sur la valeur de leur bien immobilier.

Deux contributeurs ont rappelé que le site du projet était historiquement intégré à l'emprise du port, estimant que cette information n'avait pas pu échapper aux riverains. La modification des usages a également été abordée : aujourd'hui lieu de promenade ou de sport, que deviendra le site ?

Je ne suis pas opposé au projet, mais il faut le rendre compatible avec des conditions de vie acceptables.

La réponse de BrestPort

La zone accueille déjà plusieurs activités industrielles (ENDEL, Fourré Lagadec, Forme 1), dont l'impact est connu et jugé aujourd'hui comme limité par plusieurs contributeurs.

L'aménagement de la nouvelle aire répondra aux exigences des installations classées pour la protection de l'environnement (bruit, rejet des eaux, utilisation de produits, horaires...). Un arrêté d'exploitation précisera les conditions dans lesquelles les installations pourront fonctionner. Une enquête publique sera réalisée préalablement à cet arrêté.

Il est prévu d'utiliser des cocons sur les bateaux, si nécessaire, afin de limiter les nuisances et les projections. Une station de traitement des eaux usées sera mise en place.

Concernant le bruit, un état 0 a été réalisé en juin. Il permet de constater l'ambiance sonore actuelle, et de modéliser l'impact futur de la création de l'aire. La nef est un outil central du projet : elle permettra aux industriels de travailler dans des conditions sécurisées et par tout temps, tout en contenant les bruits qui resteront de toute façon limités aux seuils de l'arrêté d'exploitation.

Au-delà des arguments portés par les industriels, la question du travail de nuit sera également traitée dans l'arrêté d'exploitation.

Le projet en soi : 13 expressions

Un positionnement du projet nécessitant d'être expliqué

Si l'intérêt de cette activité sur la place Brestoïse a été clairement exprimé, son positionnement, en zone urbano-portuaire, à l'interface d'un secteur tertiaire en extension pose questions. Ils s'interrogent sur les raisons du choix de ce site. Plusieurs contributions proposent même de le **déplacer** sur le polder EMR ou bien en proximité des formes de radoub afin de l'éloigner des habitats.

D'autres contributeurs ont en revanche saluer la cohérence globale du projet de port de service, ce qui permet son emplacement à l'intérieur de l'emprise portuaire.

Des questions ont été posées sur les **types de navires** concernés, et si une confidentialité serait nécessaire pour l'entretien des bateaux de la Marine nationale.

La **sécurisation du site**, sur lequel les matériels présents sont en train d'être évacués, a été abordée, tout comme la destination de ces matériels. Une question a également porté sur la possibilité de circuler entre la forme 1 et l'aire.

J'espère voir bientôt de nombreux bateaux au 5^{ème} bassin nord, afin de redynamiser tout ce secteur du port et encore d'avantage les environs.

Réponse de BrestPort

Le positionnement de l'aire prend en compte la proximité de la forme numéro 1 et des conditions d'accès facilitées pour les navires en attente de réparation car le bassin numéro 5 est plus abrité que les autres sites.

Par ailleurs, au vu de la pression foncière sur le site du port, l'emplacement prévu est le seul dont la superficie (32 000 m²) est suffisante pour accueillir cette activité. Aucune acquisition foncière n'est donc nécessaire puisque les terrains sont déjà dans l'emprise administrative de la concession portuaire. Il est à noter que d'autres secteurs du port, actuellement peu occupés, ont une destination précisée dans la stratégie globale du port et feront également l'objet d'aménagements structurants.

La mise en place d'un élévateur à bateaux de 650 tonnes permettra d'accueillir des bateaux allant jusqu'à 45 mètres de long, de tous types (patrimoine, militaire, navires de service...). Le dimensionnement de l'élévateur a pris en compte les particularités physiques des bateaux patrimoniaux : fragilité, largeur des vergues...

Le chantier du Guip qui est le principal occupant actuel du site est en train d'évacuer les bois pour les entreposer dans un nouveau lieu déterminé avec BrestPort. La sécurisation du site est un objectif important pour le port.

La procédure : 7 expressions

Une démarche de concertation prise au sérieux

Plusieurs participants ont fait part de leur satisfaction d'avoir pu échanger avec le maître d'ouvrage dans le cadre de la concertation volontaire. Ils souhaitent être entendus.

Les questions relatives au calendrier du projet (et de l'ensemble des projets portuaires), et aux procédures connexes, comme la modification du PLU ou la déclaration ICPE, ont également été abordées.

Il a également été demandé pourquoi ce projet n'avait pas été mis en place plus tôt.

Quelles sont les échéances du projet ?

Réponse de BrestPort

BrestPort partage l'objectif de bénéficier des échanges liés à la concertation et aux autres procédures de consultation du public pour améliorer le projet.

Après plus de dix années de discussions, cette concertation publique volontaire a marqué une étape importante menant à la réalisation d'un projet attendu.

Les différentes procédures liées au projet ont été décrites dans le dossier de concertation.

BrestPort appuie le déploiement de son plan d'entreprise sur une vision partagée et un plan de financement soutenu par ses actionnaires publics.

S'agissant d'un projet structurant, il s'inscrit sur une stratégie long terme rendue possible par la durée de la concession.

Transition écologique : 6 expressions

Des propositions pour un port durable

Plusieurs participants ont proposé la végétalisation du site afin de ne pas créer un îlot de chaleur.

Il a également été proposé de végétaliser les toitures, ou d'y installer des panneaux solaires, que ce soit sur les bâtiments de l'aire de carénage, ou bien sur les magasins à rénover.

L'installation de places de stationnement infiltrantes a fait l'objet d'une contribution.

L'activité propre du site a amené des questions sur le type de classement ICPE du projet, ainsi que sur le traitement des rejets en matière de pollution atmosphérique.

Enfin, l'électrification des quais est souhaitée pour l'ensemble du port et pas seulement sur l'aire de carénage.

Il semble nécessaire d'aménager ce site sur le plan végétal afin d'éviter d'en faire un îlot de chaleur.

Réponse de BrestPort

L'excellence environnementale est un enjeu important porté par BrestPort. Cet aspect du projet a fait l'objet de nombreuses propositions que BrestPort va étudier attentivement pour en mesurer la faisabilité. La création de l'aire de réparation navale sera opérée avec une exigence environnementale forte, non seulement par respect des règles, mais également car il s'agit d'un pilier pour un développement vertueux du port sur le long terme.



06.

LES SUITES DE LA CONCERTATION

Les enseignements de la concertation

Cette première phase de dialogue a constitué un **moment riche et constructif**, qui a permis **de présenter le projet** en détail, **de recueillir les attentes et propositions** et **d'échanger ouvertement** sur les sujets sensibles.

De nombreuses contributions ont nourri le débat, portant notamment sur :

- ▶ le déplacement de la nef,
- ▶ la végétalisation du site et des toitures,
- ▶ la qualité architecturale,
- ▶ la création de fresques,
- ▶ la pose de panneaux solaires,
- ▶ la création d'une promenade,
- ▶ la possibilité d'ouvrir le site au regard du public.

Toutes ces propositions seront analysées avec attention et certaines pourront être intégrées dans la suite du projet.

BrestPort s'engage à poursuivre la **transparence, l'information et la concertation** tout au long du projet, à travers :

- ▶ un **site internet pérennisé et enrichi régulièrement**, qui constituera le **point de contact permanent** (questions/réponses) et permettra de **s'abonner à une newsletter** pour être automatiquement informé des nouveautés,
- ▶ des **réunions publiques** organisées aux étapes clés pour présenter l'avancement,
- ▶ des **visites de chantier** pour permettre à tous de suivre concrètement la mise en œuvre,
- ▶ la mise en ligne d'**outils pédagogiques** (documents, visuels, vidéos) facilitant la compréhension du projet.

Les suites de la concertation

A l'issue de la concertation, BrestPort présente le bilan des contributions dans le présent document, et en tire les enseignements, ce qui pourra se traduire par des modifications du projet.

Plusieurs procédures en lien avec le projet sont à mener également :

- Mise en compatibilité du PLUi par Brest métropole
- Désaffectation de la rue de Madagascar et d'une partie du quai Armand Considère
- Dossier d'enregistrement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Le calendrier prévisionnel des différentes étapes laisse présager une mise en service des installations au milieu de 2028.

